

Edito

La Validation des acquis de l'expérience a connu des transformations importantes ces dernières années. La création du Service public de la VAE en décembre 2022, puis le lancement de la plateforme France VAE en 2023, s'inscrivaient dans une volonté nationale de simplifier, sécuriser et rendre plus accessibles les parcours de certification par l'expérience.

En Normandie, ces évolutions se sont accompagnées d'une réorganisation complète de l'offre d'information et de conseil. À la suite de l'arrêt des Points Relais Conseil VAE fin 2024, un nouveau schéma régional d'information-conseil a été mis en place à l'initiative des acteurs concernés :

- L'Agence régionale de l'orientation et des métiers assure dorénavant un premier niveau d'information via le Numéro gratuit Parcours métiers par le biais de son équipe conseil et oriente vers les partenaires compétents.
- Les conseillers en évolution professionnelle (CEP) des différentes structures d'accueil normandes assurent à leur niveau une information complète et le conseil auprès des publics sur leur projet de VAE.

Au titre de ses missions, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers Normandie anime le réseau des acteurs concernés et contribue à la professionnalisation des conseillers en évolution professionnelle. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre du Service public régional de l'orientation (SPRO) qui doit garantir à chaque normand une information fiable, coordonnée et accessible tout au long de la vie. Pour atteindre cet objectif de qualité de l'interconnaissance entre les professionnels, le partage d'informations actualisées et la mise en réseau des acteurs constituent des leviers indispensables.

C'est dans cette dynamique qu'est proposé, depuis 2025, en concertation avec l'ensemble des acteurs du Conseil en évolution professionnelle (CEP) et en lien avec le Carif-Oref, un programme régional de professionnalisation visant à renforcer les compétences des CEP dans l'accompagnement des publics souhaitant s'engager dans une démarche de VAE. Plus de 320 conseillers ont participé à ce programme.

En 2025, les conseillers ont exprimé le besoin de disposer d'un outil permettant de centraliser les ressources, de suivre les évolutions de la VAE en Normandie et d'accéder rapidement aux informations utiles à leur pratique. Cette newsletter est née de cette demande.

Au titre de cette dynamique collective, son ambition est simple : faciliter votre veille, renforcer le partage d'informations au sein du réseau et soutenir l'accompagnement des publics en mettant à votre disposition des ressources fiables, actualisées et directement mobilisables.

Chaque numéro comportera ainsi deux volets complémentaires :

- Un volet « **Actualités** », consacré aux évolutions récentes de la VAE et aux événements à venir ;
- Un volet « **Ressources et informations pratiques** », regroupant les informations de référence, les outils et les ressources utiles aux CEP.

Nous espérons que cette publication vous sera utile et contribuera à renforcer la circulation de l'information au sein du réseau des professionnels engagés dans l'accompagnement des parcours VAE en Normandie.

N'hésitez pas à diffuser cette newsletter à votre entourage professionnel et à nous faire remonter vos attentes ou précisions sur ces sujets spécifiques liés à la VAE. L'Agence reste à votre disposition sur le Numéro gratuit 0 800 05 00 00 pour vous apporter de plus amples informations.

Bonne lecture de ce premier numéro !

1. CONTEXTE NATIONAL

◇ L'essentiel

La VAE est issue de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 créant un droit individuel.

La loi du 21 décembre 2022 instaure un Service public de la VAE concrétisé par le lancement de la plateforme France VAE en 2023 — Objectifs : fluidifier et moderniser les parcours VAE en offrant un point d'accès unique. Simplifier les démarches et réduire les délais,

Plus de 1 550 certifications accessibles fin mai 2026 sur France VAE, couvrant 98% de demandes des usagers.

Droit universel ouvert à tous.

Pas de durée minimale requise pour engager une VAE.

Congé VAE de 48 heures pour les salariés.

Intégration de la Plateforme France VAE à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) prévue en janvier 2027. Relais progressif au cours de l'année 2026.

1.1 Ce que permet la plateforme France VAE

- Afficher toutes les certifications professionnelles (diplômes, CQP, titres professionnels).
- Fournir une information sur la VAE et repérer les étapes.
- Déposer la candidature à un diplôme en ligne.
- Choisir un architecte-accompagnateur de parcours (AAP) ou faire le parcours en autonomie, déposer les dossiers de faisabilité et de validation.

1.2 Réglementation

- [Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022](#)
- [Décret du 27 décembre 2023 : simplification de l'accès à la VAE](#)
- [Décret du 10 avril 2024 : jury et congé VAE \(48h\)](#)
- [Décret n° 2025-663 du 18 juillet 2025 : articulation VAE/CPF \(frais d'accompagnement + jury\)](#)
- [Arrêté du 3 juillet 2025 : modalités d'accompagnement et dossier de faisabilité](#)
- [Note d'information de la DGEFP du 23 mars 2026 portant sur les modalités d'application des dispositions réglementaires relatives à la validation des acquis de l'expérience](#)
- [Décret du 27 juillet 2026 : règles de financement des parcours VAE par les associations Transition Pro](#)
- [Règles d'éligibilité au CPF et bonne pratiques du 9 juillet 2026](#)

1.3 S'informer grâce au réseau des Carif Oref

- [Cycle de webinaires VAE et replays du réseau des Carif Oref](#)

2. CONTEXTE RÉGIONAL NORMANDIE

◇ L'essentiel

- Arrêt des Points Relais Conseil (PRC) au 31 décembre 2024.
- 2025 : année de transition avec un nouveau schéma régional d'information et de conseil VAE. Programme de formation des conseillers en évolution professionnelle (CEP).
- 2026 : 1^{er} niveau de conseil VAE, Agence régionale de l'orientation et des métiers Normandie. Accompagnement au choix d'une certification dans le cadre de la VAE : CEP

- Financement Région Normandie : jusqu'à 1 400€ pour accompagnement (DE, salariés temps partiel, personnes sous-main de justice).
- France Travail : arrêt des financements VAE au 1er avril 2026. Etude d'autres modalités de financement dans le courant 2026.

2.1 Se former grâce à la professionnalisation organisée par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers Normandie

Rencontres à venir avec les organismes certificateurs (en distanciel)

- 01 octobre de 9h à 10h : CEFEDM Normandie, process VAE et certifications
- 22 octobre de 9h30 à 10h30 : CESI de Rouen, process VAE et certifications

[S'inscrire](#)

Aide au choix d'une certification dans le cadre de la VAE et retour d'expérience (en lien avec le Carif-Oref). Formations en distanciel

- 24 septembre et 19 novembre 2026 de 9h à 12h30 en distanciel : Accompagnement au choix d'une certification dans le cadre de la VAE
- 17 décembre 2026 (horaires et lien d'inscription à venir) : Retour d'expérience des CEP dans le cadre de l'accompagnement au choix d'une certification par la VAE

[S'inscrire](#)

Sur Parcours Métiers : tous les replays et toutes les informations

- [Tous les replays](#)

- VAE Gendarmerie :

[Certifications de la gendarmerie accessibles via la VAE, démarche et contact](#)

[MINARM : Défense mobilité. Certifications du ministère des Armées enregistrées au RNCP](#)

[MININT : Académie de police, les métiers, contact : academie-sdcp-dgof-certification@interieur.gouv.fr](#)

3. LES PARCOURS VAE

3.1 Le candidat ne connaît pas la certification

◇ L'essentiel

1. Secteur identifié → possibilité d'orienter vers [France VAE](#), [France Compétences](#) et [MétierScope](#).
2. Le candidat doit se poser des [questions clés](#) (niveau, marché du travail...)
3. Vérifier sur France Compétences que la certification est inscrite au RNCP.
4. Secteur non identifié → orienter vers un CEP pour accompagnement au choix de la certification dans le cadre d'une VAE.

⚠ Des [formations complémentaires](#) courtes peuvent être demandées.

3.2 La certification est sur France VAE - 6 étapes

Étape 1	Déposer sa candidature sur France VAE (vae.gouv.fr)
Étape 2	Rencontrer son architecte-accompagnateur de parcours (AAP) si accompagné
Étape 3	Rechercher son financement avec l'AAP

Étape 4	Envoi du dossier de faisabilité au certificateur (recevabilité dans les 2 mois)
Étape 5	Rédaction du dossier de validation
Étape 6	Entretien avec le jury (dans les 3–4 mois après réception du dossier)

3.3 Tutoriels

- [Tutoriel pour candidats ayant fait le choix de réaliser leur parcours de VAE en autonomie.](#)
- [Tutoriel s'adressant aux candidats réalisant un parcours VAE sur France VAE avec un organisme d'accompagnement.](#)

3.4 Cas particulier : Agents de la fonction publique

⚠ Attention

Les fonctionnaires sont pour l'instant exclus de France VAE. C'est le parcours de droit commun qui s'applique avec livrets 1, 2 et soutenance devant un jury.

- FPH : financement possible via l'ANFH
 - FPT : opérateur principal = CNFPT
 - FPE : procédure jugée lourde, peu mobilisée
- Intégration FPH sur France VAE prévue pour 2026, autres FP en 2027.

4. LES STRUCTURES

4.1 Les Architectes Accompagnateurs de Parcours (AAP)

◇ L'essentiel

Vérifie l'adéquation du projet, conseille sur le choix de la certification et des formations complémentaires le cas échéant.

Accompagne à la rédaction des dossiers, les transmet. Prépare au passage devant le jury.

Choix de l'AAP lors du dépôt de candidature sur France VAE. Liste filtrée automatiquement par département et diplôme choisi. Affinement possible par modalités d'accompagnement, niveau de la certification, filière professionnelle, accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Après la validation du parcours, il n'est plus possible de changer d'AAP.

4.2 Principaux organismes certificateurs en Normandie

◇ L'essentiel

Affaires Maritimes et Gens de la Mer, Agriculture et forêt, CCI, CMA, CNAM, DAVA (Éducation Nationale), DRAJES, DREETS, Service des professions santé non médicales, DREETS, Service des professions sociales, DREETS, universités de Caen, Le Havre et Rouen...

[Toutes les informations sur Parcours Métier Normandie](#)

◇ A retenir

- Recevabilité prononcée par le certificateur au plus tard dans un délai de 2 mois.
- Jury dans les 3-4 mois après réception du dossier de validation.

- Quel que soit le certificateur, la capitalisation par blocs de compétences est possible. Les blocs de compétences peuvent être acquis durant la période de validité de la certification.
- VAE hybride possible.
- Intégration de certifications à venir sur France VAE :
Enseignement supérieur : phase de test sur 6 certifications de niveau master dont le master GRH le plus demandé.
Culture : certaines certifications du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les diplômes en lien avec la culture du MEN
Sport : embarquement quasi achevé
Certaines certifications de branches et certificateurs privés.
Intégration ultérieure des certifications accessibles par la VAE des Affaires Maritimes, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Défense.

4.3 Certificateurs : exemples de documents de référence

- DAVA : Référentiel des activités professionnelles (RAP) ; référentiel de certification (RC) ; règlement d'examen
<https://vae.education.gouv.fr/>
<https://vae.education.gouv.fr/quel-diplome-choisir/>
- DREETS (Ministère chargé de l'Emploi) :
REAC : référentiels Emplois-Activités-Compétences ; RE, référentiel d'évaluation ; dossier professionnel présentant des exemples de pratique professionnelle.
Outils d'aide à la rédaction : dossierprofessionnel.fr
Tous les documents sur <https://www.banque.di.afpa.fr>
- UIMM : Référentiel d'activités du CQPM ou du TPM ; référentiel des compétences ; référentiel d'évaluation
Tous les référentiels : <https://www.observatoire-metallurgie.fr/>

5. LES FINANCEMENTS

5.1 Pour les Demandeurs d'Emploi (DE)

Région Normandie : Aide à la constitution des dossiers de faisabilité et de validation, préparation à la mise en situation / passage devant le jury. Limite financière de 1400 euros.

Pour actionner l'aide individuelle régionale, adresser une demande par mail à allou.bradai@normandie.fr ou mickaelle.bonnier@normandie.fr

Pièces requises pour faire la demande sur la plateforme d'aides de la Région : courrier de recevabilité, devis signé (avec SIRET), justificatif France Travail, CV.

Changement important — Avril 2026

France Travail arrête les financements VAE au 1er avril 2026 (information du 30/03/2026) et étudie d'autres modalités d'aides pour 2026.

Les DE sont invités à mobiliser l'aide individuelle VAE du Conseil Régional Normandie sans passer par leur CPF car la Région n'abonde pas le CPF.

Le CPF reste mobilisable pour les DE, sans abondement de France Travail.

Attention, pour le candidat autonome, les frais de certification sont à sa charge ainsi que les formations complémentaires, le cas échéant.

5.2 Pour les Salariés

Transitions Pro s'adresse directement au salarié (en CDI ou CDD) qui souhaite entreprendre une démarche individuelle de reconversion de sa propre initiative.

♦ Ce que couvre Transition Pro pour la VAE

- ☒ Frais de transport, de repas et d'hébergement
- ☒ Frais d'examen de la recevabilité de la demande de validation
- ☒ Frais d'accompagnement personnalisé du candidat : dépenses engagées pour l'aide et le suivi d'un candidat dans son parcours de VAE
- ☒ Frais occasionnés par les formations obligatoires ou complémentaires recommandées
- ☒ Frais de session d'évaluation organisée par le ministère ou l'organisme certificateur.

A noter, lorsque les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience sont financées dans le cadre de la mobilisation du compte personnel de formation, les frais de transport, de repas et d'hébergement ne sont pas pris en charge par Transition Pro.

⚠ Ce financement est pour le moment en attente des directives nationales.

Les OPCO : ciblent les salariés et les employeurs.

OPCO	Démarche
AFDAS Culture, médias, loisirs, sports	Demande à faire par l'entreprise dans le cadre du Plan de développement des compétences et/ou le fonds conventionnel des branches professionnelles.
ATLAS Services financiers et conseil	Selon critères déterminés par les branches. Demande à faire par l'entreprise via leur espace.
Unifonction Cohésion sociale	Demande à faire par l'employeur dans son espace. Plafonnement possible selon les branches.
AKTO Entreprises avec forte intensité de main d'œuvre	Financement dans le cadre du plan de développement des compétences. Demande à faire par l'entreprise auprès de son conseiller référent.
OCAPIAT Agriculture, pêche, agroalimentaire	2 dispositifs : Boost Compétences et le Soutien aux filières
2I Interindustriel OPCO 2I	Demande à faire par l'entreprise.
Constructys	Financement dans le cadre du plan de développement des compétences. Plafonnement. Demande à faire par l'entreprise.
Mobilités Transports, voyages, distribution	Financement dans le cadre du plan de développement des compétences. Demande à faire par l'entreprise.
Entreprises de proximité Artisanat, professions libérales, services de proximité	Financement en fonction des critères de branche. Demande à faire par l'entreprise.
Santé	En fonction du secteur de l'adhérent sur le CIFA ou un autre dispositif. Demande à faire par l'entreprise.
Opcommerce	Financement possible selon les branches. Demande à faire sur le site OPCO Commerce.

5.3 Le Compte Personnel de Formation (CPF)

♦ Ce que couvre le CPF pour la VAE

- ☒ Accompagnement à la constitution du dossier de faisabilité
- ☒ Le parcours VAE, incluant la préparation du dossier de validation
- ☒ Les actes formatifs complémentaires, correspondant à des formations courtes, certifiantes ou non, permettant de combler un écart de compétences ou de répondre aux prérequis du diplôme visé
- ☒ Frais de jury :
 - si indiqués dans le devis au moment de la commande
 - réglés par l'organisme accompagnateur au certificateur
- ☒ Entretien post-jury le cas échéant
- ☒ Pas les frais d'examen du dossier de faisabilité
- ☐ Le CPF est mobilisé sur la totalité du parcours VAE (pas possible pour sur une étape).
La Région Normandie n'abonde pas encore le CPF.

[Étapes à suivre pour mobiliser le CPF et règles d'éligibilité au CPF](#)

A noter : un passeport Compétences est accessible sur MCPF. Géré par la CDC, il garde les compétences acquises tout au long du parcours professionnel.

5.4 Abondements et dotations

- **Dotation** : financement individuel. 5 champs à remplir (numéro SS, nom de naissance, montant, code et libellé de la certification, date butoir). Utiliser le libellé de virement fourni lors de la saisie sur EDEF. Fonds disponibles en 48h à 72h. Depuis le 3 décembre, la dotation est mobilisée avant les droits CPF. En décembre 2026, le financeur pourra demander le remboursement en cas de non-consommation totale ou partielle de la dotation.
- **Abondement automatisé** : convention avec les OPCO, gros financeurs ou régions — gestion par la CDC.
Pour les actions VAE (code CPF 200), un abondement pourra cibler un domaine d'activité (mai 2026), uniquement les frais pédagogiques et d'accompagnement (juillet 2026), une certification RNCP précise visée par la VAE (juillet 2026).
- **Dans les 2 cas** : exonération de la participation financière obligatoire (PFO) du bénéficiaire de 150 €.

5.5 Décrets

[Décret n° 2025-341 du 14 avril 2025 relatif aux modalités d'alimentation supplémentaire du compte personnel de formation](#)

[Décret n° 2025-1156 du 3 décembre 2025 portant sur la mobilisation des droits inscrits sur le compte personnel de formation](#)

5.6 Pour les travailleurs indépendants

FAF	Démarche
Travailleurs indépendants	Se procurer l'attestation de paiement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) sur le site de l'Urssaf et déposer une demande au FAF dont l'indépendant dépend.

6. VAE COLLECTIVES, HYBRIDES, INVERSEES

♦ VAE Collectives

Les entreprises disposent de services adaptés pour financer des VAE collectives.

Le choix de l'AAP pour les entreprises est facilité (dispositif opérationnel depuis septembre 2025). Deux fonctionnalités vont permettre de gérer les cohortes et d'accéder à des données de pilotage.

♦ VAE hybrides

Possibilité de combiner la VAE et la formation continue au sein d'un même parcours. Certains blocs de compétences sont validés par la VAE, tandis que d'autres le sont par la formation. Une clarification de l'articulation avec d'autres dispositifs (comme l'AFEST) est à venir.

♦ VAE inversées

Le bilan de l'expérimentation est mitigé. Au 28 février 2026, seuls 1 360 contrats ont été signés sur les 5 000 prévus au niveau national. Une réflexion est en cours pour poursuivre le principe sous une autre forme.

SOURCES & RESSOURCES

[Légifrance](#) consulté le 20/08/2026

[France VAE](#) consulté le 21/08/2026

[France compétences](#) consulté le 06/05/2026

[Parcours métier VAE](#) consulté le 06/05/2026

[Parcours métier, pages Orientation-Professionnels](#) consulté le 21/08/2026

[Chiffres clés de la VAE en 2024](#) consulté le 11/07/25

[Réseau des Carif Oref](#) consulté le 12/05/2026

[Ressources du réseau des CARIF OREF](#) page consultée le 13/05/2026

Groupes de travail VAE Région de France 2025, 2026

Comités stratégiques 2025, 2026

Dernière mise à jour : 31 août 2026